

## Service de la Politique de la Ville - Secteur Jeunesse - Prix Initiative Ville

**M. LE MAIRE, Rapporteur :** Le Conseil Municipal dans sa séance du 23 juin 1997 a arrêté la participation de la Ville au programme «Initiative Ville» conjointement mis en oeuvre par l'Association des Maires des Grandes Villes de France et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Cette opération vise à récompenser localement un projet individuel ou collectif de jeunes par l'attribution d'une bourse de 10 000 F versée à parité par la Ville et la Caisse des Dépôts et Consignations.

Le jury, présidé par M. l'Adjoint délégué à la Politique de la Ville et Mme la Directrice de la Caisse des Dépôts et Consignations en présence des élus membres de la Commission Politique de la Ville et composé de personnalités associées à la politique Jeunesse que mène la Ville ainsi que de jeunes Bisontins, s'est réuni le mercredi 17 septembre 1997.

Ce jury a désigné le projet d'organisation d'un second Salon de la Solidarité comme lauréat du prix local «Initiative Ville» parmi les 13 candidatures reçues et a attribué le label «Initiative Ville» au projet de création d'une radio étudiante (Radio Campus).

Le Salon de la Solidarité est une action originale visant à récolter des denrées alimentaires au bénéfice des Restaurants du Coeur et de la Banque Alimentaire.

L'an passé, cette opération a permis de collecter 1,2 tonne de marchandises déposées par les visiteurs comme droit d'accès aux spectacles, animations et expositions du Salon.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'attribuer une subvention de 5 000 F à l'Association «Amuse Gueule», structure porteuse de l'action «Salon de la Solidarité», le solde du prix soit 5 000 F étant pris en charge par la Caisse des Dépôts et Consignations.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au chapitre 92.242.65748. 47041 après virement du montant correspondant en provenance du chapitre 92.242. 6714.47041.

**«M. THIRIET :** Deux mots pour parler de ce prix Initiative Ville qui est à l'origine parrainé à la fois par la Caisse des Dépôts et Consignations dans sa politique, dans ce qu'on peut appeler pour nous la politique de la ville, et d'autre part par l'Association des Maires des Grandes Villes de France. Nous avons décidé de nous y associer car ce projet nous a paru comme un couronnement du travail que nous faisons au travers de «A Tire d'Ailes» et les projets du Relais Jeunesse. D'ailleurs c'est au Relais Jeunesse que nous avons fait le choix du prix bisontin. Nous n'avons pas obtenu le prix national mais la qualité du projet présenté par Amuse Gueule est absolument remarquable. Aussi, j'invite tous les Bisontins à venir au Grand Kursaal pour participer à cette manifestation qui revêt également un but humanitaire».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

*Récépissé préfectoral du 12 novembre 1997.*